

RAPPORT EXPLICATIF DU CALCUL DE RETRAITE

Ce guide vous permet de vous familiariser davantage avec la documentation que vous devrez transmettre à certains intervenants.

Vous y trouverez tout d'abord un exemple du rapport que le SEHCN vous a produit. Ce rapport vous présente un estimé détaillé de vos revenus de rente une fois à la retraite. Notez toutefois que ces estimés ne sont pas les montants exacts, mais qui s'en rapprochent le plus possible, en fonction des informations que vous nous avez transmises. Les notes dans les encadrés rouges ont été produites afin de vous éclairer sur les différentes sections du rapport.



**Syndicat de l'enseignement
de la Haute Côte-Nord**

DOSSIER

DE

RETRAITE

DE

Madame Document Explicatif

"prise le 2026/06/30"

produit

par

S.E. de la Haute-Côte-Nord

DATE: 2026/01/07

Vos données personnelles

Date de naissance::	1968/02/16
Votre statut d'emploi:	Temps plein
% prévu du temps travaillé:	

Données saisies à partir de votre «état de participation»

Nom du régime:	RREGOP
Date de fin du relevé:	2024/12/3
Service aux fins d'admissibilité:	32,540 année(s)
Service ajouté (inclus ci-dessus):	0,882 année(s)
Service aux fins de calcul:	31,658

Service admissibilité: nombre d'années que vous cotisez au RREGOP

Service ajouté: différence entre le service aux fins du calcul et le service aux fins d'admissibilité.

Date à laquelle ce rapport a été produit:	2026/01/07
Date choisie comme première date de départ à la retraite:	2026/06/30
Indexation applicable à tous les revenus de pension:	0,0%
Augmentation annuelle du MGA (RRQ):	0,0%
Augmentation prévue au secteur public appliquée au salaire:	Oui

Date choisie pour l'évaluation: Date de départ à la retraite: 0,0%

La rente est indexée, mais le taux varie. Le calcul de l'indexation n'est pas pris en compte dans ce rapport

Rente négative issue du partage du patrimoine:

Les critères en vigueur à la date du rapport

RREGOP

Sans réduction (2% par année de service aux fins de calcul):

- 61 ans d'âge
- 35 années de service aux fins de l'admissibilité
- total d'au moins 90 (au moins 60 ans d'âge + service aux fins d'admissibilité)

Un seul des trois critères est à remplir pour une retraite sans réduction. Celui qui vous concerne est surligné en jaune.

La réduction de 6% s'applique sur le montant de la rente sans réduction multiplié par 0,5% par mois d'anticipation (6%/an).

Avec réduction actuarielle de 6% (par année d'anticipation):

- 55 ans d'âge et moins de 35 années de service aux fins d'admissibilité

Note importante: Donné à titre indicatif seulement. Une démarche auprès de Retraite-Québec est essentielle avant toute décision

Possibilités de retraite de: Madame Document Explicatif

Description	Date de pension	Âge	Serv. admiss.	Serv. calcul	Salair moyen	% de la pension (total)	% rente viagère (inclus)	Rente de retraite
Pleine retraite (80%)	2033/04/16	65, 2	40,885	40,000	109118\$	80,00	N/A	87295\$ @
Sans réduction	2027/05/21	59, 3	35,000	34,118	101194\$	68,24	N/A	69051\$
Avec réduction	2026/06/30	58, 4	34,130	33,248	98127\$	62,84	N/A	61662\$
À 65 ans ou plus	2033/02/16							

Ce tableau permet une comparaison entre une retraite avec réduction et une autre sans. Dans ce cas, la date **sans réduction** est le 21 mai 2027, date à laquelle la personne atteint 35 ans de service (un des trois critères). La pénalité coûte environ 7 300\$ par année, à vie. (69 051 \$ - 61 662 \$)

**Pourcentage et montants de retraite pour chaque année de report
à partir du plus tôt jusqu'à un maximum de 12 ans.**

Description	Date de pension	Âge	Serv. admiss.	Serv. calcul	Salair moyen	% de la pension (total)	% rente viagère (inclus)	Rente de retraite
Avec réduction	2026/06/30	58, 4	34,130	33,248	98127\$	62,84	N/A	61662\$
*	2027/06/30	59, 4	35,130	34,248	101638\$	68,50	N/A	69618\$
*	2028/06/30	60, 4	36,130	35,248	104405\$	70,50	N/A	73601\$
*	2029/06/30	61, 4	37,130	36,248	106401\$	72,50	N/A	77136\$
*	2030/06/30	62, 4	38,130	37,248	107967\$	74,50	N/A	80257\$
*	2031/06/30	63, 4	39,130	38,248	109118\$	76,50	N/A	83388\$
*	2032/06/30	64, 4	40,130	39,248	109118\$	78,50	N/A	86520\$
*	2033/06/30	65, 4	41,130	40,248	109118\$	80,50	N/A	89652\$
*	2034/06/30	66, 4	42,130	41,248	109118\$	82,50	N/A	92784\$
*	2035/06/30	67, 4	43,130	42,248	109118\$	84,50	N/A	95915\$
*	2036/06/30	68, 4	44,130	43,248	109118\$	86,50	N/A	99047\$
*	2037/06/30	69, 4	45,130	44,248	109118\$	88,50	N/A	102178\$

Ce second tableau présente la différence entre des dates situées à exactement un an de celle choisie.

Les étoiles signifient qu'il n'y a pas de pénalité en partant à cette date.

* = sans réduction

@ = avant la coordination avec la rente de la RRQ

Note importante: Donné à titre indicatif seulement. Une démarche auprès de Retraite-QC est essentielle avant toute décision

Dossier de: Madame Document Explicatif

Calcul du traitement moyen au 2026/06/30

Année	Traitement annuel	Service admissible	Traitement admissible
2026	105428,4\$	0,590	62202,77\$
2025	102857,0\$	1,000	102857,0\$
2024	100246,0\$	1,000	100246,0\$
2023	97549,00\$	1,000	97549,00\$
2022	92027,00\$	1,000	92027,00\$
2021	87206,00\$	0,410	35754,46\$
TOTAL:		5 ,000	490636,23\$
Traitement moyen:			98127,25\$

Calcul du MGA moyen pour l'intégration à 65 ans.

Année	Service admissible	MGA ou Trait. annuel	Montant admissible
2026	0,590	71300\$	42067\$

Cette page revêt un intérêt moindre pour vous. Le tableau du haut permet de visualiser les 5 meilleures années calculées pour la retraite. Pour 2026 et 2021, une partie d'année est considérée. Comme la portion travaillée de 2026 s'étend du 1^{er} janvier au 30 juin 2026, il manque une portion. L'année 2021 est celle où le salaire est le plus bas, c'est pourquoi on ne tient compte que de la portion qui permet de compléter 2026 ($0,410 + 0,590 = 1,000$).

Le tableau du bas n'est pas particulièrement utile pour vous. Il indique certaines données liées à l'intégration entre la RRQ et la RREGOP.

TOTAL:	5 ,000		338623\$
MGA moyen:			67725\$

Coordination avec la rente de la RRQ

ASC (après 1966) X	MGA moyen X	0,7% = INTÉGRATION
33,248 X	67725\$ X	0,7% = 15762\$

NOTE: Ces calculs sont fournis à titre indicatif seulement. Une vérification avec Retraite-Qc s'impose avant toute action.

Revenus escomptés pour 15 ans si retraitée à la date indiquée

Dossier de: Madame Document Explicatif

--> Le plus tôt sans réduction en date du **2027/05/21**

Année civile	Âge au 1er janvier	Rente de retraite	Rente de la RRQ	Pension de vieillesse	Revenus bruts	Revenus nets (&)
2027*	58,9	40 280 \$	0 \$	0 \$	40 280 \$	33 417 \$
2028*	59,9	69 051 \$	9 986 \$	0 \$	79 037 \$	58 544 \$
2029	60,9	69 051 \$	11 983 \$	0 \$	81 034 \$	59 800 \$
2030	61,9	69 051 \$	11 983 \$	0 \$	81 034 \$	59 800 \$
2031	62,9	69 051 \$	11 983 \$	0 \$	81 034 \$	59 800 \$
2032	63,9	69 051 \$	11 983 \$	0 \$	81 034 \$	59 800 \$
2033*	64,9	55 297 \$#	11 983 \$	7 277 \$	74 556 \$	55 727 \$
2034	65,9	52 546 \$#	11 983 \$	8 732 \$	73 261 \$	54 912 \$
2035	66,9	52 546 \$#	11 983 \$	8 732 \$	73 261 \$	54 912 \$
2036	67,9	52 546 \$#	11 983 \$	8 732 \$	73 261 \$	54 912 \$
2037	68,9	52 546 \$#	11 983 \$	8 732 \$	73 261 \$	54 912 \$
2038	69,9	52 546 \$#	11 983 \$	8 732 \$	73 261 \$	54 912 \$
2039	70,9	52 546 \$#	11 983 \$	8 732 \$	73 261 \$	54 912 \$
2040	71,9	52 546 \$#	11 983 \$	8 732 \$	73 261 \$	54 912 \$
2041	72,9	52 546 \$#	11 983 \$	8 732 \$	73 261 \$	54 912 \$

* = Les montants indiqués pour cette année tiennent compte du nombre de mois pendant lesquels les prestations sont versées.

= Les montants de retraite tiennent compte de l'intégration de la rente RRQ.

& Le calcul de la rente nette tient compte uniquement des montants personnels de base (crédits d'impôt non remboursables)

Page très intéressante. On y voit, année par année, l'estimation des revenus de la personne lorsqu'elle quitte **sans réduction**. Elle permet de comparer avec la page suivante qui brosse le même portrait mais en tenant compte d'une réduction (le cas échéant). Plusieurs éléments sont à noter:

- La première année, le revenu est plus bas. C'est normal! Le rapport dresse les revenus à la retraite. Le départ est le 30 juin 2026, donc la personne a été au travail jusque-là et a gagné des revenus de travail, qui ne sont pas indiqués ici.
- Entre 2032 et 2033, la rente de retraite chute de 14 000\$. C'est normal. C'est à cette année que la personne a 65 ans. La rente RRQ et la PSV se coordonnent au RREGOP. Dans la colonne de droite, le montant est plus élevé qu'il l'était dans les premières années. Notez que la PSV augmente pour l'année suivante. En 2033, la personne n'a pas 65 ans toute l'année, contrairement à 2034.
- La rente RRQ peut être demandée dès 60 ans (pas la PSV).
- La rente est indexée, mais le taux n'est pas pris en compte puisqu'il varie. Ainsi, 50 000\$ en 2026 ne seront pas 50 000\$ en 2036.

REMARQUE : Les calculs tiennent compte d'une indexation choisie de 0,00%.

Ce sont donc des montants approximatifs et variables.

Note importante: Donné à titre indicatif seulement. Une démarche auprès de Retraite-Qc est essentielle avant toute décision

Revenus escomptés pour 15 ans si retraitée à la date indiquée

Dossier de: Madame Document Explicatif

--> Le plus tôt avec réduction en date du 2026/06/30

Année civile	Âge au 1er janvier	Rente de retraite	Rente de la RRQ	Pension de vieillesse	Revenus bruts	Revenus nets (&)
2026*	57, 9	30 831 \$	0 \$	0 \$	30 831 \$	26 570 \$
2027	58, 9	61 662 \$	0 \$	0 \$	61 662 \$	47 619 \$
2028*	59, 9	61 662 \$	9 842 \$	0 \$	71 504 \$	53 808 \$
2029	60, 9	61 662 \$	11 811 \$	0 \$	73 472 \$	55 046 \$
2030	61, 9	61 662 \$	11 811 \$	0 \$	73 472 \$	55 046 \$
2031	62, 9	61 662 \$	11 811 \$	0 \$	73 472 \$	55 046 \$
2032	63, 9	61 662 \$	11 811 \$	0 \$	73 472 \$	55 046 \$
2033*	64, 9	48 527 \$#	11 811 \$	7 277 \$	67 614 \$	51 362 \$
2034	65, 9	45 900 \$#	11 811 \$	8 732 \$	66 443 \$	50 625 \$
2035	66, 9	45 900 \$#	11 811 \$	8 732 \$	66 443 \$	50 625 \$
2036	67, 9	45 900 \$#	11 811 \$	8 732 \$	66 443 \$	50 625 \$
2037	68, 9	45 900 \$#	11 811 \$	8 732 \$	66 443 \$	50 625 \$
2038	69, 9	45 900 \$#	11 811 \$	8 732 \$	66 443 \$	50 625 \$
2039	70, 9	45 900 \$#	11 811 \$	8 732 \$	66 443 \$	50 625 \$
2040	71, 9	45 900 \$#	11 811 \$	8 732 \$	66 443 \$	50 625 \$

* = Les montants indiqués pour cette année tiennent compte du nombre de mois pendant lesquels les prestations sont versées.

= Les montants de retraite tiennent compte de l'intégration de la rente RRQ.

&= Le calcul de la rente nette tient compte uniquement des montants personnels de base (crédits d'impôt non remboursables)

Page très intéressante. **Cette page sera absente de votre rapport si vous quittez sans réduction.** On y voit, année par année, l'estimation des revenus de la personne lorsqu'elle quitte **avec réduction**. Elle permet de comparer avec la page précédente qui brosse le même portrait mais en tenant compte d'une retraite sans réduction. Plusieurs éléments sont à noter:

- La première année, le revenu est plus bas. C'est normal! Le rapport dresse les revenus à la retraite. Le départ est le 30 juin 2026, donc la personne a été au travail jusque-là et a gagné des revenus de travail, qui ne sont pas indiqués ici.
- Entre 2032 et 2033, la rente de retraite chute de 14 000\$. C'est normal. C'est à cette année que la personne a 65 ans. La rente RRQ et la PSV se coordonnent au RREGOP. Dans la colonne de droite, le montant est plus élevé qu'il l'était dans les premières années. Notez que la PSV augmente pour l'année suivante. En 2033, la personne n'a pas 65 ans toute l'année, contrairement à 2034.
- La rente RRQ peut être demandée dès 60 ans (pas la PSV).
- La rente est indexée, mais le taux n'est pas pris en compte puisqu'il varie. Ainsi, 50 000\$ en 2026 ne seront pas 50 000\$ en 2036.

REMARQUE : Les calculs tiennent compte d'une indexation choisie de 0,00%.

Ce sont donc des montants approximatifs et variables.

Note importante: Donné à titre indicatif seulement. Une démarche auprès de Retraite-Qc est essentielle avant toute décision

Tableau comparatif TRAVAIL / RETRAITE (12 mois)

Dossier de: Madame Document Explicatif

Date de retraite: 2026/06/30

<u>REVENUS</u> : (sur 12 mois) ⁽¹⁾	TRAVAIL	RETRAITE
Salaire:	105 428 \$	
Pension:		
Régime de retraite:		61 662 \$
Rente viagère (1,1%):		0 \$
Rente temporaire (65 ans):		0 \$
Régime des rentes (RRQ):	0 \$	0 \$
Pension de vieillesse (PSV):	0 \$	0 \$
Crédits de rente et RCR:		0 \$
Autres revenus bruts:	0 \$	0 \$
<u>Total des revenus:</u>	105 428 \$	61 662 \$(58,5%)
DÉDUCTION SUR LES REVENUS:		
Cotisations au régime de retraite:	7963,15\$	
Cotisations au RRQ:	4738,48\$	
Cotisations à l'assurance-emploi:	860,67\$	
Cotisations au RQAP:	484,12\$	
Cotisation syndicale (enseig.):	1897,71\$	
<u>Total des dépenses:</u>	15 944 \$	0,00\$
REVENU IMPOSABLE:	Fédéral	Provincial
	94490\$	95851\$
REVENU DISPONIBLE (en poche):	66309\$	47619\$
REVENU NET: 26 payes	2550\$	1831 \$(71,8%)

Cette dernière page est très utile. Elle compare les revenus au travail et les revenus à la retraite de la personne.

Remarquez que les déductions varient! À la retraite, toutes les déductions présentes n'existeront plus. Il ne restera que l'impôt à payer. Bien que le revenu brut soit de 44 000 \$ inférieur à la retraite qu'il ne l'était au travail, le revenu net, lui, est de 19 000 \$ inférieur.

Notez également que le taux d'imposition ne sera pas le même. Vous paierez de l'impôt sur 61 000 \$ plutôt que 95 000 \$.

Finalement, le rapport présente un comparatif calculé sur 26 paies. Vous remarquerez que la personne touche 719 \$ de moins par "paie" à la retraite par rapport au travail.

te action.

/Page: 7